



Rapport d'activités 2017 Collectif des Associations Citoyennes



Collectif des Associations Citoyennes

108, rue Saint-Maur, 75011 Paris – Tél : 01 48 07 86 16 - Tél port. : 07 70 98 78 56

contact@associations-citoyennes.net - Site : www.associations-citoyennes.net

N° SIRET 425 110 103 00024 - Organisme de formation professionnelle déclaré N° 11 78 06 80 178

Agrément Jeunesse et éducation populaire le 6 juillet 2015

Table des matières

Introduction	3
I. L'action du Collectif – les cinq axes de travail	4
1- Les fondamentaux	4
Lutte contre l'arrêt des contrats aidés - La réduction des emplois aidés et l'organisation de la mobilisation	4
Moyens donnés - financements publics et emploi associatif [chantier + mobilisation]	5
Analyse de l'évolution de la philanthropie	5
Histoire du fait associatif	6
Prospectives	6
2- Marchandisation et financiarisation des associations	6
La financiarisation de l'action sociale [chantier + groupe de travail + production]	6
Approche transversale de la marchandisation associative	7
3- Les associations citoyennes dans l'action et le débat publics	7
La participation à la concertation gouvernementale et au débat public «	7
La co-construction des politiques publiques	8
Réforme territoriale et évolution du cadre légal, quels changements dans les relations associations-collectivités publiques ?	8
Politique associative territorialisée	8
4- Transitions, écologie et alternatives	8
Les répertoires de « l'écologie au quotidien » [chantier + groupe de travail + productions].....	8
Recueil des actions porteuses d'alternatives [chantier + groupe de travail + production]	9
Mise en commun et alliances [chantiers proposés par d'autres collectifs]	9
5- Droits et libertés associatifs	9
Restriction des droits des associations.....	9
Droits culturels	10
II. Communication, réseau et transmissions	10
La communication	10
Identités visuelles et productions/éditions	11
Réseau, formation et transmission	12
Les groupes ou collectifs locaux d'associations citoyennes	12
Les interventions extérieures du CAC - liens avec les réseaux nationaux et les coordinations associatives.....	12
La formation en 2017	13
L'Université d'été 2017	14
III. Vie associative - Composition et fonctionnement du Collectif	14
Sa composition	14
1. Les bénévoles, les adhérents et les soutiens	15

2. L'équipe salariée.....	16
3. L'équipe élargie	16
Les instances d'orientations et de décisions.....	17
Instances opérationnelles	18
IV. En conclusion	19



Introduction

Le Collectif des Associations Citoyennes s'est constitué en 2010 en réaction à la circulaire dite Fillon, qui mettait à mal la relation entre l'action publique et les associations porteuses de projets d'intérêt général et soucieuses du bien commun, en réduisant celles-ci au rôle de simples prestataires.

Au cours de ces 7 années, le Collectif s'est inscrit progressivement dans une action plus élaborée et plus large de veille, d'analyse, d'alerte, de production, de transmission, de communication et de réflexions collectives sur des problématiques de fond, vitales pour le devenir des associations citoyennes. C'est en 2013 qu'il s'est constitué en association « formelle » avec ses instances et un réel appel à adhésion.

Après une année 2014 de mobilisations relatives aux effets du plan de rigueur, l'année 2015 a été marquée par le début d'un travail de structuration interne qui s'est poursuivi en 2016 par la stabilisation de l'équipe puis son élargissement en 2017 avec des stagiaires et des volontaires. La forte mobilisation de l'automne 2017 autour des contrats aidés a redonné une visibilité active au CAC qui renoue avec sa vocation mobilisatrice et fédératrice. Cette visibilité est réelle auprès de différents acteurs : des associations (déjà dans notre réseau plus des nouvelles), mais aussi des parlementaires et des services de l'Etat comme la DJEPVA avec notre implication dans la concertation sur la vie associative lancée par l'Etat fin 2017.

I. L'action du Collectif – les cinq axes de travail

Les actions du Collectif ont été regroupées dans cinq grands axes thématiques de travail qui s'inscrivent dans le temps et permettent de structurer l'association de manière compréhensible par tous. Les espaces de travail opérationnels de ces grands axes comportent des thèmes, chantiers et groupes de travail qui alternent des temps de réflexion, de réunions, de production, de transmissions et d'information (colloques, débats, formations, ateliers, diffusion médiatique).

L'exigence de rigueur et de liens permanents entre les questions techniques et les principes fondamentaux qui nous animent s'accompagne d'une élaboration partagée des analyses et des propositions. Ce qui se traduit en chiffre par plus de **200 de « temps » de rencontre, préparation, réflexion, élaboration, partage... liés à ces 5 axes sur l'année 2017.**

1- Les fondamentaux

Lutte contre l'arrêt des contrats aidés - La réduction des emplois aidés et l'organisation de la mobilisation

Le gouvernement a décidé au mois de juillet 2017 de ne pas renouveler les contrats aidés à leur échéance. La décision a été mise en application dès le mois d'août 2017, de façon brutale et sans aucune concertation, dans une approche strictement comptable, entraînant une vague d'indignation à l'automne, face à la brutalité de la mesure (dramas humains de la perte subite de son emploi, et drame associatif d'arrêt de certaines activités voir de toute la structure). Le CAC après un communiqué début septembre a invité avec le Syndicat ASSO, l'ensemble des personnes et associations concernées à une réunion publique à la bourse du travail, suivie d'une série d'autres réunions publiques. **L'Appel « [Non à l'immense plan social sur les emplois aidés !](#) »** a été lancé qui a récolté plus de 7.000 signatures -dont 5.600 individuelles et 1.500 associations- qui ont permis de pouvoir ensuite directement interroger les militants sur leur territoire mais aussi d'être mieux entendu des décideurs. **Deux « journées noires »** des associations (coordonnées par le CAC et le syndicat ASSO) se sont déroulées le 18 octobre et le 10 novembre 2017, et ont mobilisé chacune plus de 200 associations réclamant l'arrêt de la suppression des emplois aidés dans toute la France ; une grande dynamique (mais très dispersée) que le CAC a tenté de rendre visible et médiatique afin de peser auprès des décisions politiques, notamment le vote du budget (articles, communiqués, conférences de presse, dossiers de presse, nombreux mails avec les associations, mise en lien, kit d'outils de mobilisation, historiques, témoignages collectés...). Un gros travail de « plaidoyer » a été développé avec **VoxPublic** afin d'interpeller tous les parlementaires : d'abord directement par mail individualisé auquel un dossier spécifique [Pour un moratoire de la suppression des contrats aidés](#) puis en invitant chacun à interpeller ses parlementaires locaux via la [plateforme d'interpellation power foule](#). Les exigences sont : un moratoire sur la suppression des emplois aidés, une étude d'impact sérieuse et contradictoire, et la mise en place d'une ligne budgétaire permettant de financer la vie associative. L'ouverture d'une négociation sur l'emploi associatif a été demandée, afin que les associations puissent, pour leurs missions permanentes au service de l'intérêt général, rémunérer correctement leurs salariés à travers des CDI, tout en maintenant un dispositif adapté de retour à l'emploi.

- Le CAC a **participé également au recours en référé déposé auprès du Conseil d'État** par une dizaine d'associations pour demander de suspendre l'application de la circulaire aux préfets du 6 septembre, en raison de l'« insécurité juridique » créée par la brutalité de la mesure, avec des milliers de personnes qui se sont retrouvées du jour au lendemain au chômage si. Ce recours a été rejeté.

Cette **thématique a monopolisé entre septembre et décembre nos forces d'actions, mobilisation, communication** au travers d'une cinquantaine de temps de rencontres (d'associations, syndicats ou collectifs), réunions (internes et publiques), débats, rassemblements, mobilisations, interviews.

Moyens donnés - financements publics et emploi associatif [chantier + mobilisation]

Le financement des associations, et l'avenir des associations

Cette décision intervient dans un contexte de régression structurelle des financements publics, particulièrement sous forme de subventions. La part des subventions dans le total des ressources des associations est passée de 34 % en 2005 à 24,7 % en 2011¹ et même 17,9 % en 2014 selon l'INSEE². Cela représente une diminution du volume des subventions d'environ 16,5 milliards en 10 ans (pour un montant total des ressources des associations de 104 milliards d'euros selon l'INSEE). En sens inverse, les commandes publiques aux associations ont augmenté d'environ 10 milliards d'euros. Les associations les plus importantes, disposant d'un service spécialisé, sont les plus à même de répondre à ces appels d'offres. Cela se traduit par une fragilisation du tissu associatif, notamment de celui des petites et moyennes associations. Elles prennent en charge de plus en plus d'actions nécessaires à la cohésion sociale et aux besoins de la population alors que les financements ne suivent pas. L'État s'est déchargé du financement des 1 300 000 autres sur les collectivités, notamment les communes et leurs groupements. Or, les capacités de financement des collectivités, notamment les communes, vont être fortement réduites la réforme annoncée de la fiscalité locale³. Le CAC a donc défendu la nécessité d'un très fort accroissement du FDVA. À travers ce débat, c'est la question de l'avenir des associations qui est posé aujourd'hui, question posée également par la financiarisation de l'action sociale.

Observations

Son but est d'acquiescer **une vision d'ensemble des situations associatives** en produisant une **analyse actualisée de l'évolution des financements publics** aux associations et de ses conséquences sur l'emploi, dans un contexte de rapides changements et formuler des propositions pour stabiliser dans la durée les financements publics, notamment sous forme de subventions pluriannuelles mettant au centre le projet associatif.

De 2014 à 2016 il a travaillé sur **l'évolution des financements publics et de l'emploi**, à partir des travaux de Viviane Tchernonog, de Recherches et Solidarités, de l'INSEE, et de ses propres observations sur l'évolution des subventions des collectivités aux associations en 2016, ce qui l'a conduit à **mettre en évidence les difficultés croissantes des associations** face à la baisse structurelle des subventions publiques et à leur instrumentalisation croissante à travers les appels d'offres et les appels à projets. C'est sur ce chantier qu'ont été mis en place (2015/2016) des outils de visualisation de ces difficultés la « Cartocrise » (simple cartographie puis ensuite un site créé par le groupe local de Saumur).

En 2017 ce chantier a peu produit mais tous les éléments, documents et analyses produits ont permis d'argumenter le plaidoyer/dossier de demande de moratoire sur l'arrêt des contrats aidés ainsi que les propositions faites aux parlementaires, mais aussi aux associations et collectifs afin qu'ils appuient leurs propres plaidoyers et mobilisations.

Analyse de l'évolution de la philanthropie [chantier de réflexion + production]

Un groupe de réflexion s'est organisé autour de Didier Minot pour réfléchir à ce sujet, comportant notamment des petites fondations progressistes qui veulent porter un regard réaliste et critique sur cette évolution. Un point premier point d'étape était **l'atelier** réalisé durant la journée de formation du 13 janvier, puis un **séminaire à Barcelone** en avril porté par un réseau européen de fondations auquel le CAC a pris part. L'objectif fixé est la **parution d'un ouvrage co-écrit** qui paraîtra en 2018.

Les pistes d'analyse portent sur l'ambiguïté fondamentale que la démarche philanthropique comporte: chaque philanthrope pense agir pour la bonne cause, mais celle-ci dépend de sa subjectivité. Les fondations cherchent à atteindre leurs objectifs propres à travers le soutien sélectif qu'elles accordent ou refusent à certaines associations ou mouvements sociaux, mettant ainsi en œuvre des « politiques publiques privées », affirmer ainsi que l'utilité publique ne relève pas de la seule compétence des pouvoirs publics... Certaines fondations imposent aux associations des méthodes dites « innovantes », en fait des procédures managériales, qui conditionnent les aides, et qui reflètent leur conception de

¹ Viviane Tchernonog, 2013, *Le paysage associatif français*, Dalloz, p 175

² INSEE Première N° 1587

³ [Voir ici](#) l'article de la Gazette des Communes

l'investissement et du rendement financier. L'innovation cache aussi des rêves de puissance, parfois fous. Les philanthropes du net se sont en particulier orientés vers le transhumanisme, c'est-à-dire un rêve de création par la technique d'un être humain augmenté (longévité, super intelligence...). De plus, alors que l'État social n'assure plus autant que par le passé une garantie de niveau de vie et de sécurité, la communication autour de la philanthropie constitue un nouvel élément de justification.

Histoire du fait associatif [chantier de recherches]

Ce chantier vise à la connaissance de l'histoire des libertés associatives, son processus. C'est au travers du colloque donné par [Michèle Riot-Sarcey](#) et [Jean-Louis Laville](#) à notre Université d'été 2017 qu'a été formalisé un premier texte qui vient alimenter cette recherche. Le mémoire réalisé par notre stagiaire/volontaire Fabien portait aussi sur cette thématique.

Prospectives

Plusieurs questions devront être approfondies pour :

- avoir des **éléments chiffrés fiables sur la situation des associations**, au niveau national comme au niveau local, et de voir comment construire une base de données statistique et suivre au plus près leurs évolutions ;
- combattre l'offensive idéologique en cours qui **incite les associations à rechercher des financements privés comme unique solution** aux problèmes qui leur sont posés, qui les pousse vers une vision managériale, qui les soumet aux lois du marché et à la concurrence ;
- aider à construire la société de demain en **remettant au centre du débat le rôle des associations citoyennes**, valoriser leurs actions et leurs initiatives porteuses de sens, et l'engagement citoyen qui en fait toute la richesse dans tous les champs d'activités.

D'autres thèmes ont été repérés ou même abordés de façon plus ponctuelle et moins collective que les chantiers et groupes de travail inscrits dans la durée ; nous les pensons intéressants et porteurs pour l'avenir de la société mais n'avons pas encore trouvé la ressource pour les traiter. : La (r)évolution numérique ; Le revenu universel/salaire pour tous ; Biens communs et communs..

2- Marchandisation et financiarisation des associations

La financiarisation de l'action sociale [chantier + groupe de travail + production]

La résistance au phénomène de marchandisation du fait associatif est le combat fondateur, inaugural du CAC depuis la création du Collectif en 2010 en [réaction à la circulaire Fillon](#).

*Ce travail de résistance a pris, avec le temps, des formes différentes et il a beaucoup contribué à la notoriété du CAC notamment sur la période 2014- début 2017 au moment de l'introduction d'un dispositif nouveau de financiarisation (et donc pas simplement de marchandisation) de l'action associative dans le domaine de l'action sociale : les SIB/CIS (Social Impact Bonds / Contrats à Impact Social). Le livret d'explication et de vulgarisation « Quand le social finance les banques et les multinationales » comme d'autres ressources sur le sujet (tribunes, textes, fiches, articles...) et les textes et tribunes réalisés sur ce thème sont le fruit du travail d'un **petit groupe baptisé « groupe social/SIB »** avec notamment Iréna Havlicek, Gabrielle Garrigue (collectif avenir éducatif) et Eric Denoyelle (collectif pour une éthique en travail social) comme membres moteurs et réguliers.*

2017 a débuté avec une journée d'envergure co-réalisée par le groupe, dont toutes les interventions, textes, enregistrements n'ont pas encore été totalement exploités.

- 13 Janvier 2017 : Journée de formation [Quelles réponses à la marchandisation du « social »](#) avec une forte participation (150p)



Le groupe de travail malgré la tentative de réunions mensuelles a perdu son rythme au second semestre notamment face aux actualités des contrats aidés.

- Mise en forme du texte de [participation du CAC à la consultation européenne sur le socle des droits sociaux](#). Le CAC avait apporté sa contribution sur le sujet en 2016.

Historique de la protection sociale [chantier ponctuel + production]

Sujet sur lequel il nous a semblé nécessaire de rappeler le processus, combat et acquis afin de permettre aux associations et militants de s'en saisir et de comprendre l'importance de la protéger face à sa marchandisation en marche... un nouveau livret a donc été réalisé :

- Juin 2017 : publication de notre livret signé JC Boual [Bref historique de la protection sociale en France](#)

Approche transversale de la marchandisation associative [chantier ponctuel + production]

Modèles socio-économiques des associations / rapport KPMG [production]

La sortie de ce rapport commandé par le Mouvement associatif nous a poussés à réagir face à ce type d'analyse formatée et orientée, ainsi Gabriel M. a rédigé un livret présentant une analyse transversale du phénomène de marchandisation-financiarisation.

- Septembre 2017 : (mini-) publication du livret [Lecture critique du rapport KPMG \(sur l'évolution des modèles socio-économiques des associations\)](#)

Une dizaine d'interventions ont été réalisées sur ces sujets en 2017 lors d'Etats généraux, soirées débat, projection-débat, ateliers, assemblée générale, forum ESS, formations, salon littéraire de critique sociale...permettant de diffuser ces travaux. Et parmi elles, notons le débat au CNAM (Rencontre annuelle du Centre d'économie sociale) sur le thème « [innovations et modèles socio-économiques des associations : changer sans se renier ?](#) » entre Hughes Sibille et Eric Denoyelle pour le CAC en décembre 2017.

Quelques interviews et articles de presse (moins qu'en 2016) ont renforcé la mise en lumière du sujet.

3- Les associations citoyennes dans l'action et le débat publics

La participation à la concertation gouvernementale et au débat public « Pour une politique de la vie associative »

En pleine mobilisation contre l'arrêt des emplois aidés, le Premier ministre a ouvert une « concertation » pour « initier une politique ambitieuse pour la vie associative » (tout en faisant voter la diminution drastique des crédits aux emplois aidés). Après réflexion au sein du Collectif il a été décidé **d'y prendre part pour faire entendre les problématiques et propositions des associations**, sans être dupe des objectifs de communication et de diversion qui se cachaient derrière cette opération, pour y affirmer des positions claires en matière de baisse structurelle des financements, d'emploi, d'atteintes aux droits, etc.. Au pas de course, trois groupes de travail ont été invités à multiplier les propositions entre le 8 janvier et le 15 février. Mais le gouvernement se réserve de choisir seul celles qu'il retiendra. De fait la concertation parle de tout, sauf de l'essentiel, c'est-à-dire de l'évolution structurelle des financements associatifs et la dégradation de la qualité de l'emploi associatif. Le principal intérêt de ces temps de travail pour le CAC est d'avoir vu se dessiner **des alliances et convergences** avec des réseaux associatifs plus « institutionnels » et de constater que les positions et arguments mis en avant depuis 7 ans arrivent à trouver des échos positifs auprès de ces réseaux.

Si de nombreuses propositions du CAC sont reprises par les réseaux associatifs, rien n'est gagné, car si le gouvernement a fait preuve d'écoute sur certaines propositions secondaires, rien n'indique qu'il entende les revendications essentielles. Ses premières réponses laissent penser que le gouvernement

estime avoir répondu à la question du financement en accroissant de 25 millions d'euros le FDVA, en prolongeant le CITS et en intégrant les associations dans la baisse des cotisations patronales en 2019 (ce qui ne concerne que 10 000 associations)...

La co-construction des politiques publiques

Le CAC a rejoint en 2016 un groupe de travail initié par le RTES et rassemblant également l'Ufisc, le Mouvement Associatif et le RNMA dont l'objectif consiste la mise en place d'un séminaire biannuel de 2016 à 2017.

*Parallèlement, grâce au fond d'expérimentation DJEPVA (2016), le CAC a réalisé une étude monographique dont le titre provisoire est **Cadres et outils pour la participation des associations à l'action publique** finalisée en 2017 et enrichie du travail de Mehdi Ourezifi stagiaire au CAC.*

Réforme territoriale et évolution du cadre légal, quels changements dans les relations associations-collectivités publiques ?

A travers des formations-rencontres autour de l'évaluation (2016) et la production de note d'analyse et de communiqués, le CAC s'est attelé également à informer et outiller les associations sur les modifications réglementaires et légales dans le travail de partenariat avec les Collectivités.

- Dans ce chantier, 2017 à vue paraître le livret d'Opale/CRDLA Culture : [Le guide des relations entre associations et financeurs](#) publics pour lequel le CAC a participé aux différentes réunions de travail avec l'Ufisc et le RTES.

Politique associative territorialisée

*En 2017, le CAC s'est allié à d'autres associations pour dénoncer la politique associative régionale d'Ile de France avec la constitution en octobre d'un collectif « **Vent d'Assos IDF** ». L'étincelle qui a lancé cette création étant –en mars 2017- l'adoption du Conseil régional d'IDF de sa [charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité](#). Outre la priorité accordée dans ce texte à la limitation des libertés (au détriment de leur promotion explicite), les références lacunaires et tronquées aux textes fondateurs (loi de 1905, Constitution de 1946, etc.) provoquent des glissements de sens et imposent une vision très particulière de la laïcité. De plus, quelle est l'utilité d'un tel texte alors qu'existent déjà la charte de la laïcité dans les services publics de 2007 et le guide laïcité et collectivités locales de 2014 ? Le CAC a demandé le retrait de cette Charte (après communiqué, réunions de travail et rencontres).*

Mais la politique régionale avait déjà donné quelques arguments préalables à la constitution d'un tel collectif (arrêt des emplois tremplins, obligation de stagiaires, baisse des aides,...).

*Vent d'Assos IDF s'est ensuite attelé spécifiquement à la **lutte contre l'arrêt des contrats aidés** (Cf. axe N°5 ci-après).*

4- Transitions, écologie et alternatives

Les répertoires de « l'écologie au quotidien » [chantier + groupe de travail + productions]

*Ce chantier qui a l'objectif d'élargir au plus grand nombre la sensibilisation aux enjeux écologiques et à la possibilité d'agir par soi-même s'est donné comme but opérationnel de produire des répertoires d'actions écologiques au quotidien. La dynamique du premier répertoire national de 2015 (version papier et site dédié) s'est poursuivie jusqu'en 2017 mais sur un rythme moindre (ne bénéficiant plus de la couverture médiatique de la COP21 à Paris). Cependant notre volonté de décliner localement ce répertoire s'est traduite par la réalisation (après celui sur Plaine Commune en 2016), **du répertoire local du Val de Marne et de celui de la Somme** à la fois sur des versions « papier » et sur le site spécifique développé par ODASS. Ces réalisations ont été possibles grâce à la présence d'Elodie, volontaire qui a coordonné, centralisé et mis en forme les recherches des groupes locaux. Ces répertoires locaux ont*

clos le cycle de production du CAC sur ce chantier, avec la réalisation d'un guide de méthodologie de mise en place de répertoires locaux et d'un autre les inscrire sur le site; ils ont été finalisés par notre seconde volontaire Clarisse. Le site développé par ODASS (avec ses 3 déclinaisons locales) a été complété avec les fonctionnalités visées : une interface visuelle sous forme de carte où sont situées les actions, des sélections de ces actions avec extractions et envois possibles en format pdf. Les ambitions plus grandes sur cet outil ont été abandonnées faute de financements spécifiques obtenus.

- [Répertoire/guide des actions écologiques de la Somme](#)
- [Répertoire/guide des actions écologiques de Vitry/Ivry/Choisy](#)
- [Un éventail de la transition écologique dans les productions artistiques](#)

Pour présenter et diffuser ces répertoires, le CAC a participé à une douzaine de rencontres, ateliers, forums, villages, débats...

Recueil des actions porteuses d'alternatives [chantier + groupe de travail + production]

De 2011 à 2015, le CAC a beaucoup travaillé autour des échanges de pratiques et des expériences porteuses d'alternatives à la logique dominante. En 2017 il a été proposé à un **nouveau groupe de travail** « **recueil des alternatives** » de poursuivre la collecte des initiatives qui sont à la recherche d'une autre manière de construire un monde plus humain, plus juste et plus soutenable.

Les objectifs sont à la fois le soutien des associations citoyennes qui construisent ces alternatives ; l'échange d'expériences et la connaissance mutuelle ; ainsi que susciter d'autres vocations de mobilisation et d'éducation citoyenne.

Par son travail d'enquêtes, d'interviews, et de mise en lien **ce recueil aide les acteurs de terrain à mieux discerner la portée et le sens des actions qu'ils mènent**, de relier la théorie et la pratique, la réflexion à l'action.

Comme « production » ou outil de restitution de ces recherches le **groupe a** réalisé des fiches détaillées classées par domaines et sous domaines. Un des modes de restitution mis en place est un site dédié « la cartographie des actions alternatives » développé sous wordpress par JB Ledévêhat :

- <http://alternatives.associations-citoyennes.net/>

Ces informations ont vocation à être mutualisées avec d'autres réseaux ou organisations : Cap ou pas Cap, Alternatiba, Réseau Action Climat, Reporterre, Bastamag, Asterya...

Mise en commun et alliances [chantiers proposés par d'autres collectifs]

Afin de prolonger l'action et la réflexion du Collectif sur la thématique « écologie et transition », mais dans un contexte où les moyens financiers et humains manquent, il a été décidé de rejoindre et mutualiser avec d'autres initiatives travaillant collectivement à des actions, plateformes, campagnes :

Plateforme Emploi-Climat et sa campagne 1 million d'emplois pour le climat par Attac

La mise en place d'une cartographie des alternatives regroupant différentes carto existantes coordonnées par Alternatiba

Formation avec Réseau Action Climat France « quels leviers pour l'action associative écologique au regard des nouvelles compétences climat-énergie des collectivités territoriales ? ».

5- Droits et libertés associatifs

Restriction des droits des associations [chantier + groupe de travail]

Ce groupe ambitionne de travailler sur les difficultés ou entraves que rencontrent les associations dans leur expression et leur action en raison des effets parfois « co-latéraux » de lois ou jurisprudences trop hâtivement adoptées. Il a débuté la production d'un inventaire des atteintes aux libertés associatives et aux droits afin de proposer des mesures législatives et réglementaires. Le groupe de travail actif sur

le 1^{er} semestre (4 réunions), n'a pu poursuivre à la rentrée de septembre et nécessite de renforcer ses effectifs et compétences tant la tâche est grande.

Le CAC s'est joint au collectif « [On ne se taira pas](#) » auquel il participe. Ce collectif (CRID, France Libertés, Greenpeace, Observatoire des Multinationales, Ritimo, Sherpa...) lutte contre la multiplication des **procès bâillons** mis en œuvre par les entreprises, pour limiter la liberté d'expression.

Le CAC s'est joint aux signataires du texte « [N'ENTERREZ PAS NOS LIBERTÉS](#) » avec l'appel à marcher contre l'instauration d'un état d'urgence permanent le 10 septembre 2017.

Droits culturels

De leur conceptualisation à leur application

Le CAC a participé activement **au projet « Culture, commun et solidarités »** de l'UFISC (en 2016 puis 2017) notamment lors du point fort de restitution des travaux le 16 février au Palais du Luxembourg avec un forum citoyen ouvert à tous. Cette journée a permis de revenir sur les 4 thématiques travaillées ces derniers mois : les droits humains fondamentaux (cadre éthique de nos engagements), action citoyenne et communs, coopération et co-construction et enfin travail et solidarité.

Il a aussi animé un **débat « les droits culturels sont transversaux ? »** lors des POP MIND 2017 organisé l'initiative de la FEDELIMA avec une trentaine d'organisations sur le thème général « Vers un monde plus solidaire ». Les deux jours de tables-rondes, ateliers, conférences se sont déroulés à Grenoble les 15 et 16 Mars 2017.

Deux interventions de Jean-Baptiste pour l'UFISC ont eu lieu en février (université) et en juin (centre national culture d'Aubervilliers).

II. Communication, réseau et transmissions

Une des priorités du CAC sur cette année 2017 consistait à diffuser et faire connaître plus largement la [grande] production du Collectif en termes d'analyses, d'études, de communiqués, livrets, le tout dans un budget très contraint où la priorité de fin d'année fut d'équilibrer le budget.

Le Collectif a donc fait un effort particulier pour que la communication et la transmission soient davantage structurées et programmées afin de produire plus d'effets, le tout avec des moyens internes renforcés par la présence de volontaires dont un spécifiquement sur cette mission, développant ainsi régulièrement et dans la durée la présence du CAC sur les réseaux sociaux, notamment tweeter (jamais encore utilisé) pour toucher plus directement les élus et parlementaires.

La communication

En 2017 le CAC a fait évoluer ses différents outils en les rendant plus clairs et plus esthétiques, soignés. A la fois sur le site internet, nos publications ou des communiqués de presse. L'aide très importante amenée par nos volontaires sur les visuels de différents supports (tracts, newsletters, livrets), les réseaux sociaux ; à noter aussi que ce renfort de l'équipe a permis plus de rigueur dans les parutions (newsletters, communiqués, posts) et meilleure articulation entre elles. Le nombre d'articles parus dans les médias a été très important du fait des mobilisations de l'automne/hiver.

- **Le site du CAC** : tenu à jour, légèrement simplifié pour plus de lisibilité, il est la vitrine de l'actualité, des travaux et textes du CAC. La question de son évolution est toujours d'actualité pour rendre plus accessible dans le temps une production très riche et souvent complexe.

- **Sites écologie au quotidien** : après le site Internet vitrine du répertoire "Ecologie au quotidien" de 2015 (manque d'évolutivité, d'interface cartographique et d'interactivité) nous avons travaillé en 2016 et 2017 avec la scop ODASS (*outil à destination des acteurs de l'économie sociale*) pour créer un outil plus adapté sur lequel on peut directement situer géographiquement les actions, créer les répertoires locaux et faire des mises à jour régulières de ceux existants.
- **La page Facebook** : qui relaye les différents communiqués, événements et temps forts du collectif.
- **Le tweeter du CAC** : qui relaye de façon plus ciblée (journalistes, politiques) et concise l'actualité du CAC.
- **Le Pingouin** : publication débutée fin 2015 par un rythme « presque mensuel » (réellement tous les 1 mois à 2 mois, soit 5 en 2017) parce qu'il semblait nécessaire de transmettre à l'ensemble de nos contacts (20.000 mails à fin 2017) l'ensemble des informations sur les dossiers du CAC, mais aussi de rendre visibles les luttes menées par d'autres, avec un outil souple (parfois des numéros spéciaux sur un sujet), consultable par mail et sur le site.
- **L'heure de la sirène** : newsletter mensuelle du CAC destinée aux adhérents et membres actifs (2.000 mails), brève et concise elle reprend l'essentiel de l'actualité du CAC. Son nom correspond au moment de son envoi chaque 1^{er} mercredi du mois, à l'heure où la sirène des pompiers retentit. Débutée fin 2016 elle complète le Pingouin de façon plus régulière par le rythme, le contenu et le type d'informations, 10 numéros ont été envoyés en 2017.
- **Relations avec la presse** : avec près de 40 articles de presse répertoriés, dont près de 30 sur le sujet des contrats aidés, le CAC a communiqué très largement et le soutien de Vox public sur le dernier trimestre 2017 a été précieux, y compris pour l'organisation de notre seule conférence de presse de l'année. Nos communiqués ont été relayés dans les réseaux et en région par les groupes locaux.
- **Articles dans les journaux** : une quarantaine publiés dans la presse nationale, locale et militante ; parmi eux : Transrural initiatives, l'Autre Quotidien, Lien social, L'humanité, Rue89 Bordeaux, Politis, La Montagne, Le Maine Libre, Bastamag ! Ils peuvent tous être consultés sur le site du Collectif.
- **Emissions de radio** : 7 émissions de radio (Fréquence Paris Pluriel, Là-bas si j'y suis, France Inter – Carnet de campagne, le trottoir d'à côté...).
- **Communiqués du CAC** : ils ont été nombreux tout au long de l'année 2017, 15 au total, adressés aux associations et/ou à la presse ; tous sont répertoriés sur le site du Collectif. Deux sont des communiqués communs (*avec le Syndicat ASSO puis avec Mvt Ass, Ligue de l'enseignement, Fédé des Centres Sociaux, Fnars*). Nombre d'entre eux ont été repris sur les sites des associations du réseau (bien au-delà de ce que nous avons pu repérer).
- **Un appel** à signature « [Non à l'immense plan social sur les emplois aidés !](#) » a été lancé en septembre qui a récolté plus de 7.000 signatures. Tout comme le précédent Appel de 2016 nous avons souhaité utilisé un **outil éthique et transparent** (*évitant le formulaire google, change.org, avaz... dont le stockage et l'utilisation des données des signataires ne sont pas clairs*), nous avons donc de nouveau fait appel à ODASS pour créer un outil simple et éthique que nous maîtrisons.

Identités visuelles et productions/éditions

- **Deux répertoires locaux d'écologie au quotidien** :

[Répertoire/guide des actions écologiques de la Somme](#)

[Répertoire/guide des actions écologiques de Vitry/Ivry/Choisy](#)

Les deux répertoires ont été rédigés par les groupes locaux d'associations et militants, et ont été mis en page par Elodie, volontaire au CAC.

- **Deux livrets pédagogiques** :

[Bref historique de la protection sociale en France](#) – rédigé par JC Boual, il a été mis en page par Iréna, graphiste bénévole du CA.

Ces quatre publications (vendues à prix coûtant) sont aussi téléchargeables ou consultables librement sur notre site Internet.

- **Visuels-tracts** : pour la journée *QUELLES RÉPONSES A LA MARCHANDISATION DU « SOCIAL » ?* du 13 janvier 2017, visuel réalisé par une graphiste déclinable en tracts, affichettes et une newsletter Mailchimp – le dessinateur PAVO a généreusement offert un dessin pour l'illustrer (il a aussi servi pour refaire la couverture du livret SIB ré-imprimé).
- **Une plaquette** : pour présenter le CAC dans un livret précis d'une dizaine de pages incluant un bulletin d'adhésion (débuté avec la graphiste elle a été mise à jour par notre volontaire « communication »).

La charte graphique explicite du CAC est un élément qui manque et cela donne en 2017 des productions très disparates visuellement mais toujours aussi intéressantes. C'est un élément que le CAC doit travailler en 2018 afin d'harmoniser des divers productions.

Réseau, formation et transmission

Les groupes ou collectifs locaux d'associations citoyennes

Une quinzaine de groupes locaux inter-associatifs se sont mis en place sur le territoire à différentes échelles. De nouveaux ont émergé vraiment à l'occasion de la lutte contre l'arrêt des contrats aidés qui concerne tous les secteurs associatifs :

- Villes (Caen, Rennes, Nîmes, Nantes, Grenoble, Chambéry, Paris 10^{ème}, 11^{ème}, 18^{ème}, 20^{ème}, Angers ...)
- Territoires de tailles diverses (Creuse, Montagne Limousine, Nord-Pas-de-Calais, Est du Val-d'Oise, Comminges,...).
- Ces initiatives s'ajoutent à la dizaine de collectifs locaux déjà constitués auparavant, certains depuis plusieurs années (Sarthe, Picardie, Seine-et-Marne,...) qui s'activent selon l'actualité.

Un réseau de correspondants locaux est en cours de constitution pour mutualiser les réflexions, faire circuler l'information et monter des actions communes à plusieurs groupes locaux.

Un appui à la constitution de nouveaux groupes est également apporté, en donnant des conseils, des éléments de méthodes, des exemples d'actions réalisées par d'autres collectifs, et en se rendant sur place si nécessaire.

Les interventions extérieures du CAC - liens avec les réseaux nationaux et les coordinations associatives

L'équipe nationale du Collectif a répondu à de nombreuses invitations pour présenter ses analyses sur les situations associatives et l'avenir des associations, lors de forums, de rencontres associatives (nationales ou locales), d'Assemblées Générales, de séminaires, tables rondes ou de formations d'autres structures (formations d'élus, formation de réseaux), mais aussi dans des universités.

Le Collectif est intervenu dans de nombreux débats dans différents secteurs et réseaux associatifs tels que : la culture, l'insertion, le sport, l'économie sociale et solidaire... multipliant ainsi les échanges et permettant plus de liens, de mutualisation et de convergence sur différents thèmes.

En effet les réseaux nationaux adhérents sont demandeurs d'analyses à caractère transversal et d'interventions dans leurs propres manifestations. Ces participations sont assurées par les membres du conseil d'administration quand ils sont disponibles, mais aussi par les salariés.

Au total elle a participé à **plus 50 interventions** extérieurs pour se présenter, participer à la réflexion de ses partenaires et de ses membres, découvrir et transmettre ses analyses et travaux, comme par exemple les participations au POP Mind 2017 de la Fédélima à Grenoble (mars) ; aux Rencontres de la Plaine « ESS, transformation sociale et échéances politique » à St-Denis (mars) ; à l'UNIVERSITE POPULAIRE LAIQUE de l'union des familles laïques à Périgueux (août) ; à la fête de l'Huma auprès des élus (septembre) ; la journée de l'ESS en Creuse (novembre) ; au CNAM pour la Rencontre annuelle du Centre d'économie sociale sur le thème « [innovations et modèles socio-économiques des associations : changer sans se renier ?](#) » (décembre) ; au Sénat pour une audition devant la mission d'information sur l'impact de la réduction des contrats aidés sur le secteur associatif (décembre)

Il faut y ajouter une **cinquantaine de rendez-vous** pour une première rencontre d'interconnaissance, pour un croisement d'information, un temps de travail, connaître les avancements de chacun, les transformations et les nouvelles têtes que ce soit avec des associations proches déjà repérées dans notre réseau ou non (Reporterre, Convergence, La Fabrik coopérative, l'organisateur salon du "livre d'expression populaire et de critique sociale", Apiced, FRMJC IDF, Salle St-Bruno, Autremonde, Utopia, Pas sans nous, Opale, syndicat ASSO, Astéria, le Réseau Action Climat, le CRID, la FRAAP, Attac, le Mouvement associatif, Sciences citoyennes, UFISC...).

La formation en 2017

Les formations et informations réalisées s'adressaient aux militants associatifs, bénévoles qu'ils soient adhérents ou non, et certaines étaient destinées à des élus (intervention sur une formation du CIDEFE) ; la majorité a porté sur la relation des associations avec les collectivités publiques et les financements de l'action publique et citoyenne afin de permettre aux associations de connaître, comprendre et pouvoir utiliser les leviers possibles pour expliciter leur rôle essentiel, pouvoir co-construire et proposer des alternatives à la politique d'austérité. Certaines séances étaient plus dirigées vers l'outillage interne des bénévoles actifs afin de travailler mieux collectivement.

Exemples de séances de formation interne ou de soirées-débats publiques organisées en 2017 :

- Le vendredi 13 Janvier pour la journée : QUELLES RÉPONSES A LA MARCHANDISATION DU « SOCIAL » ? Formation organisée au centre de formation Horizon à Malakoff (92) en collaboration avec Avenir Educus et Pour une éthique en travail social ;
- Le mercredi 11 janvier – formation conjointe avec l'UFISC : Travail et Solidarités/protection sociale à la MRAC (75019) ;
- Le mardi 31 janvier – formation dans le cadre Les Etats généraux alternatifs du travail social : Entre le marteau de la déqualification et l'enclume de la marchandisation : le travail social ça se défend ! ;
- Le jeudi 16 février, avec l'UFISC au Sénat (Paris) dans le cadre du séminaire des co-productions politiques publiques ;
- Le samedi 8 avril, lors d'une formation du MES, nous avons mené un atelier sur les financements des PTCE et plus généralement sur le financement de la coopération économique.

En 2017 nous avons développé plusieurs temps de formation en collaboration avec d'autres réseaux (UFISC, RTES, Opale, FRAAP) ou associations (La Fabrik, Accueil Paysan, Collectif pour une Ethique en Travail Social, IPAM, Sciences Citoyennes).

Cette dynamique nous a orienté vers **un projet de catalogue commun de formation, ainsi qu'un projet d'université populaire citoyenne**. Ces deux projets permettent de démultiplier l'offre de formation en mutualisant les moyens de communication entre « petites » associations dont la formation n'est pas le cœur de métier. Une série de réunion a permis au groupe « formations mutualisée » de se connaître, présenter ses actions, projets, compétences et thèmes en ce qui concerne la formation, en allant jusqu'à formaliser la maquette d'un catalogue « idéal » et un autre plus réaliste au regard des moyens actuels. L'actualité de la rentrée 2017 entre l'arrêt des contrats aidés, les mobilisations, la concertation n'a pas

permis au groupe de poursuivre les rencontres et le projet, ce sera une des priorités de 2018. Fait notable de 2017, le CAC a obtenu son référencement Datadock (grâce à une bonne dose d'obstination et aux conseils solidaires du réseau) nous permettant ainsi de faire des formations payantes pour les salarié.e.s qui soient prises en charges par leur OPCA.

L'Université d'été 2017

Elle s'est tenue du lundi 10 au mercredi 12 juillet 2017 à Lyon et Villeurbanne. L'évènement a rassemblé près de soixante-dix personnes venant de toute la France et de secteurs associatifs divers.

Son objectif était de permettre une prise de recul pour aborder les principales questions aujourd'hui posées aux associations citoyennes, tant sur le terrain qu'au niveau national et européen, d'approfondir les causes des évolutions en cours et d'éclairer les perspectives en renforçant le pouvoir d'agir collectif pour faire face aux principaux enjeux, notamment :

- *l'accroissement des injustices et des inégalités sociales dans le cadre national et international ;*
- *l'extension continue «du domaine du marché» ;*
- *les périlleuses problématiques écologiques posées dans des délais très courts.*

Cette Université, comme les précédentes «rencontres d'été », vise à permettre également, bien sûr, à toutes les associations très diverses qui constituent le CAC (ou simplement intéressées par nos travaux) de se rencontrer, et de prendre conscience qu'elles sont confrontées aux mêmes questions.

La richesse des débats qui naît de la diversité des participants crée les conditions d'un élargissement des points de vue et d'un auto-apprentissage pour permettre à chacun de prendre du recul sur ses pratiques, afin d'accroître la portée de ses actions et d'agir demain de façon (encore) plus efficace, reliée et autonome.



III. Vie associative - Composition et fonctionnement du Collectif

L'évolution du Collectif a été marquée en 2017 par des actions communes avec des collectifs, des associations proches et un syndicat (préparation et interventions sur des forums, universités d'été, mobilisations, Etats généraux) notamment, grâce à une équipe stabilisée de deux permanents et à l'arrivée de forces vives (bénévoles/stagiaires/volontaires) venues renforcer le CAC.

Sa composition

Le Collectif fonctionne essentiellement à partir de l'engagement bénévole, avec une équipe salariée de deux permanents pour assurer la coordination et de jeunes recrues plus ponctuelles.

1. Les bénévoles, les adhérents et les soutiens

Le fonctionnement du CAC est resté très ouvert (en mode « collectif ») depuis la création de l'association, avec une participation et une implication de chacun non soumise au préalable de l'adhésion formelle. Cependant les adhésions et soutiens ont été plus clairement sollicités à partir de 2015 ce qui a permis de consolider la structure et d'élargir son audience. Le nombre d'adhérents au CAC est donc passé de 60 en 2014, à 230 en 2017, répartis comme suit :

- 122 adhésions individuelles
- 108 adhésions morales d'associations, fédérations... répartis ainsi :
 - ✓ 51 associations locales
 - ✓ 25 associations départementales/régionales
 - ✓ 32 associations nationales

Ces adhésions et dons représentent un montant de **28 000€**, soit environ 22 % du budget en 2017 (contre 14% en 2016), assurant ainsi une certaine indépendance et liberté de parole vis-à-vis des pouvoirs publics.

A noter que l'**appel spécifique aux dons** lancé en fin d'année (pour demander un soutien exceptionnel au regard du déficit financier de l'année) est une nouveauté et que ce sont majoritairement des associations et personnes déjà adhérentes qui y ont répondu permettant de lever 10.000€ de fonds.

	Nbre	Somme
Adhérents 2017 <i>(au 20/2/18)</i>	230	25 159 €
<i>adh ind (+ dons)</i>	122	8 419 €
<i>adh orga (+ dons)</i>	108	18 740 €
Que dons	16	865 €
TOTAL	246	28 024 €

56 F/ 66 H

orga adhérentes	
Locales	51
régionales	25
nationales	32

nom	abréviation	Nb adh / région
Occitanie	OCC	11
Nouvelle Aquitaine	NAQ	8
Normandie	NORM	7
Auvergne-Rhône-Alpes	ARA	23
Bourgogne-Franche-Comté	BFC	2
Hauts de France	HDF	16
Grand Est	GE	9
Centre Val de Loire	CVDL	2
Ile de France	IDF	127
Pays de la Loire	PDL	12
Bretagne	BRE	5
Provence-Alpes-côte d'azur	PACA	8
Corse	C	0

Plus de 450 personnes ont participé sur l'année aux travaux de réflexions, aux mobilisations, aux différents chantiers, aux rédactions de textes, aux diverses rencontres proposés par le Collectif. A noter un renouvellement important de nos contacts à l'occasion de nos deux Appels et des nombreuses mobilisations que nous avons tenté de mettre en lien.

Le travail minutieux d'actualisation a permis de développer le **nombre de nos contacts à plus de 20.000** sur l'ensemble de la France et d'avoir ainsi une plus large amplitude d'information et de retransmission des travaux.

Répartition par domaines, sur un échantillon de 4.500 contacts nous avons pu situer les secteurs d'activités des associations du réseau :

- d'éducation populaire et de formation : 20 %
- associations culturelles : 18 %
- de défense des droits, et de citoyenneté : 17 %
- d'action sociale, de solidarité et de lien social : 7,5 %

- d'écologie et d'environnement : 6,5 %
- l'ESS : 4,5 %
- 6,5 % de contacts avec des responsables de collectivités (fonctionnaires territoriaux ou élus, avec souvent également des responsabilités associatives)
- une centaine d'universitaires.

La solidarité internationale et le sport sont sous représentés avec chacun 2 % des contacts, mais la FSGT, qui est adhérente représentée à elle seule 260 000 adhérents.

Il faudrait pondérer ces chiffres par la taille des associations en lien. Par exemple, les associations de solidarité ou de lien social sont en général d'une taille beaucoup plus grande que celles œuvrant pour la défense des droits.

2. L'équipe salariée

Les permanents

- Jean-Baptiste Jobard arrivé en juin 2016 au poste de coordination « générale », cadre en CDI qui bénéficie d'un soutien au titre des emplois tremplins de la Région Ile de France, poste obtenu fin 2015 (avant l'arrêt de ce dispositif) avec une aide jusqu'en 2018. Sa mission est de développer des liens effectifs avec d'autres réseaux et collectifs, assurer le lien avec les financeurs, organiser et structurer l'association.

- Isabelle Boyer est restée à son poste de coordinatrice administrative et financière, en CDI (passée en statut cadre) pour assurer le suivi, l'organisation/logistique, la gestion financière, la communication, et la coordination avec les bénévoles impliqués.

3. L'équipe élargie

a.3- Deux stagiaires

Mehdi Ourezifi est arrivé fin 2016 jusqu'en février pour un stage sur le chantier « relation collectivités-associations » plus spécifiquement lié à la restitution formelle de l'appel à projet FNDVA « expérimentations ».

Fabien Elefante arrivé en avril 2017 sous un double statut (stagiaire et volontaire) en appui à la communication, son domaine de formation et d'intérêt.

b.3- Quatre volontaires en service civique

L'agrément est porté par Peuple & Culture qui gère les relations administratives avec l'agence de Service civique et organise les formations citoyennes (P&C a un agrément national pour ses associations en région et à Paris).

Elodie Desmonière arrivée à l'automne 2016 pour 9 mois, a inauguré le volontariat sur le chantier « Ecologie et Transitions » en œuvrant à plusieurs publications du CAC (les deux répertoires locaux Somme et Val de Marne + un [éventail de la transition écologique dans les productions artistiques](#)).

Gabriel Migheli arrivé en février 2017 pour 7 mois sur la communication au sens large et est beaucoup intervenu sur le rédactionnel, la réflexion en apportant ses compétences linguistiques ainsi que créatives avec l'écriture et la réalisation avec Fabien de petits clips de promotion de l'université d'été.

Fabien Elefante (aussi stagiaire) arrivé en avril 2017 pour 9 mois en appui à la communication, son domaine de formation et d'intérêt où il a permis de structurer, professionnaliser les moyens de communications dans une attention aux moyens et compétences internes. Sa créativité a aussi trouvé à s'exprimer au travers des visuels, mises en page, petites vidéos et campagnes de dons et adhésions.

Clarisse Laigneau arrivée en juin 2017 pour 7 mois a pris la suite d'Elodie sur le chantier « Ecologie et Transitions » mais dans un axe plus de transmission, création d'outils permettant aux associations ou groupes locaux de créer seuls leurs propre répertoires locaux en bénéficiant de notre expérience,

organisation et classement. Elle a assuré le lien avec les dynamiques de la cartographie des cartographies, Alternatiba, le Réseau Action Climat...

Les instances d'orientations et de décisions

Le CAC ne peut pas avoir le fonctionnement classique d'une association ayant un objet unique et spécifique qui en ferait sa raison d'être. En tant que « tête de réseau » regroupant d'autres réseaux et des associations de toutes natures, il apporte des soutiens sous des formes diverses (mobilisation, analyses, alertes, conseils, etc.). En bref, il est au service de l'émancipation par l'action en **contribuant à la résistance des associations aux politiques ultralibérales de marchandisation et à au renforcement de leur contribution au développement d'un monde solidaire et à une transition démocratique et écologique.**

Il est à la fois un lieu d'élaboration de propositions, de réflexion, de production d'analyses -sous différentes formes- au service des associations de tous les secteurs (*cf. les livrets, textes et documents sur les SIB, les droits, la transition, etc.*), un lieu de mobilisations et d'actions (*cf. la mobilisation sur les SIB, les emplois aidés, etc.*), un lieu d'éducation populaire et de formation.

Sa « gouvernance » et son travail quotidien -aussi bien pour les salariés que pour les bénévoles- s'en trouvent enrichis mais aussi compliqués. La diversité des sujets traités nécessite une implication et une présence fortes des bénévoles. Plusieurs « organes » y participent avec des objets différents mais qu'il convient d'articuler :

- Un **Conseil d'administration** qui joue, avec l'**Assemblée générale annuelle**, son rôle d'orientation en fonction de l'objet du CAC, veiller à ce qu'il ait les moyens de ses ambitions (le financement, le budget) et une bonne administration. Les réunions du CA sont généralement ouvertes aux membres du réseau qui souhaitent y participer. La liste de diffusion du CA est « conseil-administration-cac@associations-citoyennes.net ».



- **Des « plénières » et l'université d'été** qui réunissent tous les participants du CAC (adhérents ou non) et permettent de partager plus largement les thèmes et analyses et de faire le point, vérifier que le CAC ne se trompe pas ni dans ses rapports aux associations, ni dans ses rapports au politique et aux collectivités publiques, et que ses analyses et propositions trouvent des échos dans ce que vit chaque association.
- **Une équipe de coordination** qui jusqu'à présent se réunit toutes les semaines à Paris le mardi matin. Elle traite à la fois des affaires courantes et des questions politiques que suscitent l'actualité, de façon à y réagir dans le cadre des orientations discutées au sein du CAC. Cette équipe s'est peu à peu réduite en nombre de bénévoles et la situation nouvelle appelle à un élargissement et un renouvellement, pour remplacer ceux qui ne participent plus ou peu. Son mode de travail et d'échanges, sa fréquence et son fonctionnement sont à réfléchir avec les personnes intéressées.
- Un « **groupe de veille et d'avis politique** » plus large

Cette « architecture » fait que le CAC ne travaille pas de « façon classique » comparativement à la marche habituelle d'une association. Le fil conducteur, lié à l'histoire du CAC, est de concilier une démarche participative et démocratique et une capacité de réaction face à l'actualité ou des problèmes de fond.

L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue le 23 mars 2017 avec une trentaine de membres (contrôle des activités, approbation des comptes de l'exercice, montant de la cotisation, orientations et budget

prévisionnel). Elle a été l'occasion de questionner les membres sur leur rapport au Collectif : ce qui leur plait, ce qui leur manque et ce qu'ils proposent d'y apporter.

Elle a été précédée d'un **conseil d'administration** le 21 mars pour préparer les éléments et le suivi d'un second **CA et bureau** le 9 mai pour procéder à l'élection des membres du bureau et notamment à la réélection de son président, de sa secrétaire et sa trésorière, et valider l'objet de la réunion plénière de juin. Un troisième **CA** a eu lieu le 27 septembre (point sur la situation financière tendue et réflexion sur les méthodes et le fonctionnement du Collectif) et un quatrième **CA** le 23 novembre 2017, ouvert à tous les membres du groupe « veille politique » (70 personnes) pour faire le point sur les 3 premiers mois de mobilisation et avec une question centrale « pourquoi le CAC ? » permettant de mieux appréhender la vision de chacun et mettre un groupe de travail en place pour penser le « comment ».

Une réunion plénière « Comment poursuivre nos engagements associatifs ? » a eu lieu le 24 juin 2017 à la ligue des droits de l'Homme (Paris) avec une quarantaine de personnes pour faire le point du nouveau contexte politique suite aux élections et tracer des perspectives d'avenir pour les associations citoyennes.

Une **seconde réunion plénière** a eu lieu le 9 décembre pour élaborer collectivement les propositions à faire pour participer à la concertation nationale « pour une politique associative ambitieuse » et notamment acter la participation du Collectif à cette concertation.

Des **réunions de restitution de l'avancement de la concertation** ont eu lieu après chaque réunion des groupes de travail, afin de rendre compte des débats et de décider collectivement de la suite à donner. **L'Université d'été 2017** s'est tenue du 10 au 12 juillet à Lyon et Villeurbanne (69), avec une soixantaine de participants.

C'est sur [l'Appel « NOUS SOMMES LA SOCIETE CIVILE \[REPRENONS LE POUVOIR\]](#) » que s'est clôturée notre université d'été, le texte à lire, signer et diffuser.

- Sur l'ensemble de ces cinq temps forts (sans les CA) portés par le Collectif et ouverts à tout le réseau on peut compter environ **200 participations**.

Instances opérationnelles

Le groupe de Coordination, composé des membres du bureau, de l'équipe élargie, d'administrateurs et de bénévoles qui s'engagent dans le travail opérationnel, s'est réuni presque toutes les semaines en 2017 (36 réunions). Il a ponctuellement invité dans son fonctionnement des membres actifs et des réseaux proches sur des thématiques précises afin d'enrichir les analyses et propositions du CAC. Des temps plus « équipe » ont été proposés chaque semaine pour intervenir sur les questions d'organisation et de missions opérationnelles. Mais la coordination s'est peu à peu restreinte, et sa forme doit évoluer. Trouver les modalités pour que la coordination puisse se renouveler et s'élargir est un objectif pour 2018.

Le groupe de « veille politique », à caractère informel, qui comporte environ 80 personnes, (membres du CA et personnes actives dans l'animation des commissions ou la vie du réseau) a été stabilisé grâce à la mise en place d'une liste de diffusion gp-veille-politique@associations-citoyennes.net. En interne, la fonction principale de ce groupe est de **permettre des échanges visant à produire des prises de position** du Collectif (le plus souvent sous formes de communiqués) ou à repérer collectivement un sujet ou une problématique d'actualité et partager les avis. Ces membres sont conviés aux « conseils d'administration élargis ».

Des groupes de travail et des ateliers se sont constitués au fur et à mesure des besoins de l'actualité et des urgences mais n'ont pas été stables : plus de **58 réunions** réalisées, impliquant de 4 à 20 personnes, majoritairement en Ile de France mais aussi à Lyon, Grenoble... ; certaines réunions ont été suivies à distance (conférence tél ou visioconférence) afin de rester ouvertes aux associations de tous les territoires.

IV. En conclusion

Le Collectif a consolidé certaines réflexions sur l'année 2017 et ouvert un nouvel axe afin de répondre à de nouveaux questionnements. Avec son implication dans la concertation des associations par le gouvernement, certaines pistes ébauchées les précédentes années, devront être développées en 2018. Mais on ne pourra pas tout faire, ni tout mettre sur le même plan. Il est donc nécessaire de se donner des priorités, préciser un programme de travail ainsi que des méthodes de répartition du travail et de suivi, comme le proposera le rapport d'orientation.

Une volonté de destruction massive du tissu associatif et de l'esprit de désintéressement contre laquelle il faut lutter ET construire des alternatives

L'offensive subie par les associations est également idéologique (pas seulement sur les moyens ou les financements). Le gouvernement dévoile progressivement un « plan de développement de l'ESS », à partir des travaux du Conseil supérieur de l'ESS, principalement axé sur une idéologie de l'innovation sociale qui tend, en dehors de toute réalité, à réduire la société civile aux entreprises et à faire de ces dernières les uniques détenteurs de l'intérêt général, à travers la promotion sans retenue de l'idéologie « start-up ».

*Dès lors, comment les associations citoyennes peuvent résister ? Le CAC a depuis l'automne conjugué la mobilisation, une éducation populaire qui retrouve sa dimension politique et un travail de propositions. **C'est ce triptyque « conscientisation, mobilisation, propositions »** qui peut permettre aux associations de résister avec succès, participer au débat public et construire des alternatives.*

Collectif des Associations Citoyennes

108, rue Saint-Maur, 75011 Paris – Tél : 01 48 07 86 16 - Tél port. : 07 70 98 78 56
contact@associations-citoyennes.net - Site : www.associations-citoyennes.net

N° SIRET 425 110 103 00024 - Organisme de formation professionnelle déclaré N° 11 78 06 80 178
Agrément Jeunesse et éducation populaire le 6 juillet 2015